

Fiche Mission des membres du comité de pilotage (Copil) du RCCM

Fonction : Correspondant budget

Statuts du poste :

- **Membre du bureau du RCCM, membre du comité de pilotage (Copil), élu par le Copil pour 4 ans.**

Missions du poste :

- **Participe au comité de pilotage du RCCM (3 à 4 réunion par an)**
- **Restitue le bilan de budget de l'année n et la demande de budget de l'année n+1 à la Mission pour l'Interdisciplinarité (MI).**
- **Suit l'évolution du budget tout au long de l'année et en tient informé les membres du Copil**

Réalisation des missions :

- **Mise en forme du bilan budget de l'année n qui est réalisée à partir d'une synthèse annuelle de chaque groupe de travail et du Copil.**
- **Mise en forme de la demande budget n+1 qui est réalisée à partir des demandes des groupes de travail, du PFA rédigé par le correspondant formation, des membres du RCCM (appel à idées/enquêtes sur les besoin via la liste de diffusion) et des membres du Copil.**
- **Suivi et conseils pour la mise en place du budget pour les demandes de formation qui sont rédigées par les porteurs de projets, membres du RCCM (formation, budget).**